

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 17 JANVIER 2024

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Rémi BAUDOT (arrivée à 20h35), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier adjoint), Nelly DEVILLE, Pierrick MERINO (Secrétaire-Adjoint, arrivée à 20h25)

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Membres invités (2)

Céline DODIN (21h25 à 22h40), Fabrice LAPERGUE (20h à 20h15)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en distanciel ; Début de la réunion à 20h.

1. Approbation définitive du CR du BD du 24 novembre 2023

Le compte-rendu du Bureau directeur du 24 novembre 2023 est définitivement approuvé à l'unanimité des présents, après ajouts des éléments suivants : aide à la fédération ukrainienne de Course d'Orientation reconduite comme l'année précédente, soit 1700€ ; remboursement des frais d'hébergement pour les RDE à 75 %.

2. Site Internet

Fabrice LAPERGUE fait un point sur l'avancement de la rédaction du cahier des charges. Un livrable est en cours de relecture même si quelques ateliers n'ont pas encore terminé leurs travaux. Il est à prévoir un retard d'environ 2 semaines sur l'échéancier initial pour avoir le cahier des charges du site métier finalisé.

La question du site vitrine est posée pour faire avancer ce dossier en parallèle, à partir de l'architecture retenue avec Sevanova si possible. Fabrice indique que ni lui ni Yann Richard ne sont disponibles actuellement pour lancer ce chantier. Un point sera fait avec Daniel POËDRAS pour comprendre ce que nous pourrions récupérer des travaux de Sevanova.

3. Office National des Forêts

Le Président fait un point d'étapes des relations avec l'ONF. Suite à la réunion du 16 novembre 2023 avec M. PEIFFER et à la décision d'une nouvelle réunion début 2024, aucune date n'a été proposée à ce jour.

En décembre, s'est tenue une réunion technique des fédérations et de l'ONF, à laquelle participait Brigitte SOULARY en qualité de représentante du CNOSF, sur les chemins utilisables à vélo avec des positions différentes entre l'ONF national et les niveaux locaux. Une autre réunion est prévue le 29 janvier, au cours de laquelle la question des tarifications devrait être abordée.

Entre temps, divers courriers ont été reçus par les structures déconcentrées de Course d'Orientation de la part des ONF d'Ile-de-France Est et du Nord-Pas-de-Calais, restreignant la pratique, informations remontées à l'ONF national en s'étonnant de négociations à ce niveau et d'interdictions aux échelons inférieurs.

En parallèle, le Président a rencontré le sénateur SAVIN qui s'est engagé à poser une question au Sénat et l'assistante parlementaire de sa députée. Il serait pertinent que toutes les structures de la fédération engagent les mêmes démarches.

Par ailleurs, le Président a sollicité le Président du CNOSF pour une aide par rapport au danger que représentent ces restrictions pour l'avenir de l'activité qui est restée sans résultat, le service juridique n'ayant pas de disponibilité. Il a également initié une réunion avec les autres fédérations concernées (cyclisme, vélo, triathlon) au cours de laquelle Michel CALLOT, Président de la Fédération Française de Cyclisme et trésorier du CNOSF, s'est engagé à essayer d'obtenir un rendez-vous avec le ministère des Sports pour exposer les 3-4 points clés des relations avec l'ONF.

La problématique des conditions d'accès à la forêt est donc suivie de près par l'équipe fédérale.



Les relations avec l'ONF sont un problème majeur, un souci pour l'avenir de notre discipline. Celui-ci doit être traité au niveau politique. Interpeller les députés et sénateurs est un axe à privilégier pour avancer sur le sujet, dont la dernière LOC se fait l'écho.

4. Finances

Valérie BERGER-CAPBERN fait un point, à date, sur le bilan financier 2023. En raison d'entrées supplémentaires, d'économie sur certains postes, le résultat sera nettement positif. Le Bureau évoque quelques pistes pour en faire bénéficier les structures.

5. Haut Niveau

Dans le cadre de la mise à jour des statuts des associations des pôles, associations indépendantes de la FFCO, le Bureau directeur valide à l'unanimité comme représentante de la FFCO, Céline DODIN.

Les conventions cartographiques avec chacun des pôles et comités départementaux correspondants sont examinées. Il est rappelé que la participation financière de la FFCO à des cartes s'accompagne de l'incitation à l'utilisation de celles-ci pour des courses locales (championnats de ligue...). L'examen de l'annexe de la convention avec le pôle Jeune de Clermont-Ferrand conduit le Bureau directeur à discuter du processus de gel des terrains.

Celui-ci doit théoriquement intervenir dès la validation d'une manifestation des groupes B1 et C1 par le Comité directeur (Article VI.1 du RC). Ce n'a pas été le cas dans les dernières années et très souvent la DTN a dû faire des rappels à l'ordre.

L'examen des dossiers de candidature par le Comité directeur se fait actuellement sans faire référence aux zones gelées. De ce fait ont été approuvées quasi simultanément des nationales en 2025 et le raid O'Bivwak en 2024 alors que ces deux manifestations se dérouleront sur la même zone qui servira également à des courses de sélection Haut niveau au printemps 2024.

Pour le court terme, le Bureau directeur décide d'informer le délégué national des nationales 2024 de la situation de superposition d'événements sur la zone et lui demande de réfléchir aux mesures à prendre pour garantir au mieux l'équité entre les coureurs participants aux différents événements et ceux qui n'y participent pas.

Il valide également la nécessité de revoir les modalités de validation des dossiers de candidature à l'avenir.

6. Cartographie

À la suite de la décision par vote électronique du Bureau directeur, le président de la Ligue AURA a demandé une révision de la position prise par rapport à la possibilité pour le cartographe du raid O'Bivwak 2024 d'avoir accès à la carte de Mazayes, réalisée pour les Nationales en 2025. Un délégué national ayant été depuis la décision du Bureau directeur, celui-ci a été consulté et a transmis au bureau directeur son avis circonstancié. Le Bureau propose de retenir sa proposition qui autorise ce transfert en précisant que le cartographe ne pourra pas être classé s'il était amené à courir ces courses.

7. Projet fédéral

Le Président demande où en est le travail par rapport à 2 points du projet fédéral, les actions DT4B « Formaliser un plan d'actions contre les violences et les discriminations déclinable au niveau local » et DT4C « Formaliser un plan d'actions sur la thématique "Ethique et Citoyenneté" déclinable au niveau local par les structures déconcentrées », thèmes à développer sur demande du ministère des sports. Ces actions sont importantes au regard de certains éléments montrant la nécessité de travailler sur la gestion des conflits d'intérêts, sur les comportements et problèmes d'incivilités lors de certaines manifestations ou au sein de structures.

La DTN fera le point sur la déclinaison de ces actions

8. Points divers

- Le Président informe le Bureau directeur que Céline DODIN a été élevée au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.
- Le Président fait part du courrier adressé à la fédération par Franck DECHAVANNE. Il rappelle l'importance de solliciter les membres associés en leur diffusant les demandes correspondant à leurs activités.
- Le Président relate l'entretien qu'il a eu avec le nouveau Président de la Ligue Calédonienne. Pour régler les points urgents, il sollicite la commission Formation pour qu'elle fasse des propositions concrètes de formation



DAR, TR et CCR en distanciel afin que la Ligue dispose d'experts pour organiser les championnats régionaux. Par ailleurs, il doit voir avec Vincent FREY pour intervenir auprès de l'IOF afin que le territoire soit reconnu comme faisant partie de l'Océanie et les licenciés récompensés lors des compétitions de celle-ci.

- Le Président informe le Bureau directeur des échanges avec le Président du CDCO 69 sur les difficultés d'équilibre de leur poste de salarié, suite au remplacement de Marian BASSET, embauché à temps partiel à la fédération.
- Le Président signale qu'après discussion avec Vincent FREY, il n'y aura probablement aucun représentant français au Council de l'IOF. Il indique que la fédération internationale souhaite que la CO à ski soit dans le programme des Jeux Olympiques 2030 qui se dérouleront en France.
- La fiche de poste Chargé(e) de Développement est validée par le Bureau directeur à l'unanimité.
- Le Bureau directeur définit les représentants de la fédération pour les différentes Assemblées Générales des ligues. Il valide, pour celle de la fédération, la mise en place d'une visioconférence pour permettre à la Ligue PACA, vu la proximité des Championnats de France, d'y assister, sans possibilité de vote.
- Le Bureau directeur propose que la date limite de retour des dossiers de candidature CO pédestre 2026 soit décalée au 1^{er} octobre 2024. La commission Calendrier précisera les dates retenues pour les Championnats de France lors du prochain Comité directeur.
- Nelly DEVILLE signale des demandes de dérogation pour la qualification au Championnat de France Moyenne Distance de jeunes qualifiés dans leur catégorie 2023 (HD10) mais passant HD12 1^{ère} année en 2024. Il est rappelé l'existence du quota administratif (modifié pour 2024).

Fin de la réunion à 23h05.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

